

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités



■ Édito

Chers camarades,
Le 52ème congrès confédéral s'est déroulé à Dijon, 1.000 délégué(e)s se sont réunis et ont débattu démocratiquement du bilan mais aussi des orientations à venir de notre syndicat.



Ce fut un moment privilégié pour notre délégation de porter la voix des syndicats de notre périmètre, aussi bien sur notre champ que sur l'actualité, comme l'attaque sans précédent sur nos retraites. Avec un gouvernement souhaitant nous imposer cette réforme qui consiste à en finir avec un régime construit sur les cotisations sociales et à rompre le lien avec le salaire.

Un seul but : travailler plus longtemps. Qui aura pour conséquence directe la remise en cause du principe même de solidarité. Il est de même concernant la loi de transformation de la fonction publique. Un des socles du statut des fonctionnaires. C'est bien le principe d'indépendance qui protège l'usager citoyen contre toutes dérives des décisions administratives et politiques. Il garantit aux citoyens et à la population que le service public est rendu de manière neutre. Le fonctionnaire peut et doit s'opposer dans l'exercice de sa mission aux ordres illégaux de ses supérieurs hiérarchiques. C'est bien cela qui permet la garantie de l'emploi en tant que fonctionnaire titulaire.

Le but recherché est bien la contractualisation de la fonction publique qui souhaite être étendue ainsi que pour finalité la suppression massive d'emplois. La seule réponse est le rapport de force à la hauteur des enjeux. Il ne peut que se traduire par l'information des salariés de nos revendications, sur nos projets revendicatifs.

Il est de notre responsabilité commune d'amplifier et de converger nos luttes pour faire peser nos revendications.

Lucien Becue

■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- L'histoire du congé bonifié
- Projet de loi fonction publique

IFHS

- Hommes et femmes dans les usines d'armement

Page 4 & 5 : Dossier

- 52è congrès : extraits des interventions FNTE
- La CGT à l'offensive sur tous les fronts

Page 6 & 7 : Vie syndicale

- Témoignages de délégués FNTE du 52è congrès Confédéral
- DGA-EM site Méditerranée : un congrès de tradition pour le 50è anniversaire



0€50

Le Travailleur de l'État

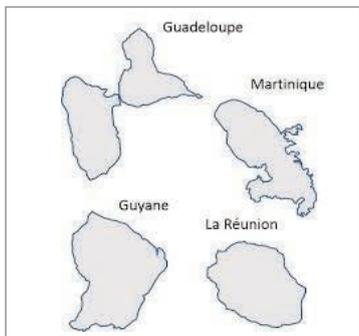
Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0321 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges

■ Actualité revendicative

L'histoire du congé bonifié



Il a été créé au début du 20ème siècle par l'Etat pour ses représentants (Magistrats, Militaires, Hauts Fonctionnaires) qu'il envoyait administrer les colonies en outre-mer. Ces derniers pouvaient ainsi revenir dans l'Hexagone voir leur famille.

Les fonctionnaires originaires de la métropole continuent de bénéficier du congé bonifié avec d'autres droits et avantages liés à leur fonction et leur affectation en outre-mer.

C'est aussi une histoire de France qui a vu les populations de ces départements subir pendant plus de 20 ans une politique de migration organisée par l'Etat à travers le BUMIDOM (Bureau de Migration des Départements d'Outre-mer) et l'ANT (Agence Nationale des Travailleurs). De 1963 à 1981 des milliers de jeunes Antillais, Guyanais et Réunionnais ont été déplacés vers la métropole pour répondre à un besoin spécifique de main d'œuvre notamment dans le secteur public et nationalisé.

Au bout du voyage, pas de billet retour, malgré les promesses, pour celles et ceux qui ont accepté de quitter leur département en laissant derrière eux familles, amis et biens. Ce n'est donc que justice si, après de hautes luttes avec la CGT, les originaires de l'outre-mer de la Fonction Publique en poste en métropole ont obtenu dans un premier temps le congé administratif tous les 5 ans puis le congé bonifié en 1978 tous les 3 ans, en vertu de l'égalité de traitement entre fonctionnaires.

Projet de loi fonction publique

<https://onenveutpas.fr/>

Avec plus de 150 manifestations et rassemblements sur l'ensemble du territoire et la participation de plus de 250 000 manifestant.e.s dont plus de 30000 à Paris, avec des taux de grévistes significatifs dans de nombreux secteurs, la journée de grève du 9 mai appelée par l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique est un point d'appui pour gagner sur les revendications.

A l'issue de cette journée, un communiqué unitaire avait été publié pour

redire que nos organisations syndicales poursuivraient le mouvement et la mobilisation.

Le 28 mai, 8 des 9 organisations syndicales de la Fonction publique ont appelé au rassemblement devant l'Assemblée nationale qui votait ce jour le projet de loi.

En dépit d'une averse de grêle, le rassemblement s'est tenu. La CGT a rappelé à la presse ses revendications pour un modèle de société juste et solidaire.

■ IFHS

Hommes et Femmes dans les usines d'armement aux sources d'une conscience ouvrière éclatée 1914-1918

C'est le titre du nouvel ouvrage que l'Institut Fédéral d'Histoire Sociale a présenté le 17 avril dernier, au siège de la CGT de Montreuil en présence des auteurs, du Directeur du Centre d'Archives de l'Armement et du Personnel Civil de Châtelleraut ainsi que des membres du CEF et des camarades du pôle graphique de Tulle.

La grande guerre fut un point de départ pour l'industrie et le monde ouvrier tout entier, mais aussi un moment clé de l'histoire des travailleurs de l'État. Cet ouvrage s'efforce de rendre compte de ce qu'ont vécu les femmes et les hommes venus du monde entier travailler dans les arsenaux français de la Grande Guerre. Leur expérience annonçait et enracinait tout à la fois des rapports discriminants d'exploitation et d'encadrement hiérarchique, moral, social et culturel, des consciences spécifiques et des formes d'action revendicative qui seraient pour longtemps difficiles à rassembler.



Ont participé à la réalisation de cet ouvrage : Marie-Claude ALBERT, Pierre BUGNET, Michel CORTAY, Martine DESTOUCHES, Anne-Elyse LEBOURGEOIS, Mireille LE VAN HO, Patrick MORTAL.

Avec les contributions de Geneviève MILLET et Joseph CHOTARD du Centre de Châtelleraut d'Histoire et d'Archives.

Nous les remercions chaleureusement d'avoir cru en cette idée folle de créer les conditions pour faire connaître au plus grand nombre ce vécu, ces luttes, ces réalités quotidiennes de toutes celles et ceux qui ont travaillé dans les usines d'armement durant cette 1ère guerre mondiale.

■ Dossier

52^e congrès : extraits des interventions FNTE

Thème 5 : Construire la paix et ne pas vivre des guerres

Dans ce thème nous traitons des questions de paix et de désarmement. Quand, comme moi, on travaille à la construction des plus gros engins de guerre ça peut paraître paradoxale de demander l'arrêt de la dissuasion nucléaire et le désarmement des pays, seul gage de paix dans le monde [...] Transformer la paix en gage d'emploi c'est la condition sine qua non pour être compris et c'est probablement le défi qui nous attend.

Un véritable défi car le monde va vite et les industries de l'armement ne sont pas en reste [...] Alors que les établissements du ministère des armées doivent apporter leurs contributions et se donner les moyens d'assurer la protection du littoral et de l'espace aérien, le gouvernement fait un autre choix en participant à la prolifération des armes dans le monde [...] Nous relevons le défi de soutenir que les armes ne sont pas des marchandises ! Monopole de l'état répondant à une fonction régaliennne, les établissements de défense [...] sont tous passés de « fournisseurs des moyens nécessaires à la défense nationale » à « vulgaire marchand de canon ». Avec un seul et même objectif : la recherche du profit peu importe les conséquences ! [...] Le dernier pas est franchi avec la politique de régionalisation. On s'implante là où on vend et on développe une industrie par le jeu de filiale [...] y compris avec l'Arabie Saoudite qui brille certainement plus par ses capacités à dépenser que par son respect des droits internationaux. L'actualité devrait interdire nos dirigeants d'imaginer de telle « coopération ». Mais nous, CGT, qu'avons-nous à mettre en face ? On peut se poser la question de travailler avec certains états, dont la stabilité poli-



Vincent Hurel

tique est avérée, qui respectent les droits internationaux, qui répondent à l'ensemble des critères pour prétendre à une licence d'exportation. Mais n'oublions pas que l'objectif de la rentabilité restera et que nos dirigeants n'auront aucun scrupule à mettre les salariés en concurrence peu importe leurs nationalités. C'est, d'ailleurs, ce qui nous a conduit à avoir des expressions communes avec des syndicats australiens, italiens, etc...

Ce partage, ces échanges sont évidemment essentiels à la construction d'une paix. Mais, seuls, ils ne sont pas suffisants. En face, il faut aussi travailler sur ce qui nous unit et faire des propositions. Bien entendu, la dissolution de l'OTAN [...] Mais avant cela, il y a probablement une bagarre à gagner, c'est celle des idées. Et pour cela il faut obliger tout le monde à avoir un avis. Le silence assourdissant sur ces questions est insupportable et donne du crédit aux raccourcis trop rapides. La question de la vente d'arme doit être posée. Elle doit être posée pour justement ne plus en faire un sujet tabou. L'industrie de l'armement ne peut pas être réduite à la création ou à la perte d'emploi. Cadrer les activités en séparant le civil du militaire, en

réalisant les programmes dans nos bassins d'emplois et en sécurisant le tout dans un Pole Public National de Défense, c'est commencer à lutter pour la paix [...] C'est à nous de faire la démonstration que nous voulons « construire la paix et ne pas vivre de leur guerre » !

Thème 2 : Nouveau statut du travail salié et Sécurité sociale professionnelle

Le financement de la Sécurité Sociale doit être une priorité de toutes les structures de la CGT, parler d'une seule et même voix est indispensable. Surtout que les assurances privées, la finance, sont intéressées par le budget qui avoisine les 475 milliards d'euros par an [...]

Il nous faut revenir sur le financement de notre Sécurité Sociale par les cotisations sociales employeurs, salariés, en y ajoutant les propositions CGT [...]

La suppression des cotisations sociales, le paiement de la CSG réduisent les salaires et les pensions, participent à exonérer les entreprises et transfèrent l'impôt à la population [...]

La CGT à l'offensive sur tous les fronts

1000 délégués réunis en congrès à Dijon, du 13 au 17 mai, dernier ont adopté le document d'orientation (vote Pour : 70,63%). Des orientations confirmées pour une CGT offensive, un syndicalisme de conquête et de transformation sociale. Le congrès a validé la nécessité d'une CGT qui s'adapte au salariat et ses évolutions et amplifie la mobilisation pour lutter contre les régressions sociales mises en œuvre par le gouvernement.

La lutte des classes est bien réelle, les richesses produites par ceux qui travaillent sont de plus en plus spoliées par une minorité d'ultra riches qui pour conserver leurs privilèges, veulent anéantir tous les conquits sociaux. Du Code du travail à la Sécurité Sociale et l'assurance chômage tout doit disparaître pour leur assurer une rentabilité financière sans entrave.

La CGT réaffirme son refus du projet de loi de transformation de la Fonction publique en cours qui cherche à anéantir les fondements mêmes du statut.

La CGT s'engage à combattre le projet gouvernemental « Delevoye » de système universel de retraite à points et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites existants.

Le congrès affirme qu'il faut augmenter le financement de la retraite par l'augmentation des salaires dont le SMIC à 1800 euros, la lutte pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, le rétablissement des cotisations sociales, bases de notre sécurité sociale intégrale, la suppression des exonérations patronales dont le CICE et de la CSG sur les revenus du travail et les pensions ou la taxation des revenus financiers...

La CGT réaffirme son combat sans faille contre tous les mouvements d'extrême droite qui se nourrissent des politiques d'austérité et la misère en France, en Europe et dans le Monde.

La CGT agit pour la paix et la sécurité de tous les êtres humains et affirme que les gouvernements doivent s'engager pour le désarmement. Elle salue l'action de tous les militants qui agissent en ce sens.

Les syndicats, réunis en congrès, se sont engagés à amplifier et à généraliser les mobilisations par la grève et les manifestations dans l'unité et la convergence la plus large pour gagner le retrait des projets de régression sociale et de nouvelles conquêtes sociales.

Tous dans la lutte au cœur du Travail pour l'avenir et la transformation de la société.



Michel Camatte

Alors, chers camarades, demandons à tous les niveaux de notre organisation : syndicats, UD, UFR, UCR, comme nous l'avons fait dès 1991, LA SUPPRESSION DE LA CSG [...]

Il nous faut aussi exiger le retour des élections des administrateurs dans les caisses.

Enfin, permettez-moi de terminer par un coup de gueule [...] sur la volonté des médias et du gouvernement de falsifier l'histoire de la création de notre Sécurité Sociale.

Non, la Sécurité Sociale n'est pas le fait de Pierre LAROCHE, même s'il a participé à son écriture.

Mais c'est un militant de la CGT et du PCF, ouvrier métallurgiste à 13 ans, qui fut secrétaire général de la fédération des métaux, puis député, emprisonné en Algérie avec d'autres militants, enfin libéré à la libération où il retrouvera son siège de député.

Puis en 1945 il devient ministre du travail et de la Sécurité Sociale.

Alors écrivons en lettres rouges celui qui a inventé la Sécurité Sociale, avec l'appui de plusieurs millions de syndiqués c'est Ambroise CROIZAT [...]

Alors chers camarades, il y a urgence. Ensemble, tous ensemble sauvons notre Sécurité Sociale et nos retraites.

Battons-nous pour les garder.

■ Vie syndicale

Témoignages de délégués FNTE du 52^e congrès Confédéral

« Ce 52^e congrès fut, pour la délégation, un moment important, pour exprimer sa volonté de stopper la casse, la régression sociale que Macron et le capital veulent nous imposer. Petite délégation, mais ô combien politique, qui a permis de par ses interventions, de peser sur les débats et sur l'appel du congrès.

Il a été réaffirmé le besoin d'une CGT de lutte de classe et de masse. Délégation politique mais festive et chaleureuse. »

Michel C.

« J'ai participé au 52^e congrès. Un moment riche en émotion et en solidarité. Je pense en particulier à la table ronde avec les syndicalistes d'autres pays. Quel moment !

Mais un congrès aussi chargé en débats, parfois vifs. Les orientations d'une CGT offensive, d'un syndicalisme de conquête et de transformation sociale sont largement confirmées. Mais il reste à les faire vivre dans une démarche enracinée dans le travail et le monde du travail réel.

Le congrès a validé la nécessité

d'une CGT qui s'adapte au salariat tel qu'il évolue. Il y a urgence au regard de la situation sociale, mais aussi pour l'avenir de la CGT elle-même. Il n'y a pas de statu quo possible.

Mon regret est, peut-être, que l'enjeu de la reconquête syndicale, d'évolution et de la transformation de la CGT n'ait pas plus été approfondi, plus central. Avançons ensemble pour une CGT plus forte, mieux en phase avec son temps. »

Julien R.

« Notre responsabilité de représenter les syndiqué-e-s de la C.G.T. en étant porteuses des mandats des syndicats qui constituent notre organisation. C'est aussi un gage de confiance de la part des adhérent-e-s. On nous a proposé un moment d'échanges, une occasion de nous découvrir. Ne ratons pas ce rendez-vous. En plus, nous avons passé une semaine d'entente. Continuons de nous battre pour ce que nous croyons, même si c'est parfois difficile. Certaines batailles sont plus longues à gagner que d'autres »

Gilda P.

« Le congrès en quelques mots ? Fatigant mais tellement enrichissant ! De nombreux débats qui montrent que la CGT est multiple et que le débat est dans son ADN. Faire de nos diversités notre force ! »

Vincent H.

« Beaucoup de fierté d'avoir fait partie de cette délégation. Nous avons eu l'occasion de nous exprimer à plusieurs reprises pour donner de l'écho à nos mandatements et ainsi d'apporter et faire valider des amendements au document d'orientation sur le plan international. »

Bastien L.-B.

« Mes impressions du congrès : J'ai trouvé ça super intéressant de voir comment fonctionne la CGT au niveau confédéral. Par contre j'ai fini le congrès avec un sentiment un peu décevant par rapport aux guerres de pouvoir personnel que certains pratiquent. Mais bon ! Avec plus de 600 000 syndiqués on ne peut pas tous toujours aller dans le même sens. Au final on avait une bonne équipe et le congrès c'est bien passé, donc je ne regrette pas d'être venu. »

Luc S.

« Syndiqué depuis le 17 septembre 1979, à 18 ans, en sortant de l'EFT, j'en ai aujourd'hui 58 et je suis toujours syndiqué, retraité maintenant. Il s'agissait de mon premier congrès confédéral. La première impression qui me restera est que, à la CGT, nous ne sommes pas toujours d'accord et on peut se le dire sans problème. Certes le débat a été vif par moment, mais comme souvent au moment des votes, les voix de la majorité silencieuse ont parlé. Comme l'a dit en conclusion du congrès Philippe MARTINEZ, on a débattu et maintenant tous ensemble on y retourne tous au travail militant de terrain pour que le prochain congrès soit synonyme de conquis sociaux et non de reculs sociaux. »

Edouard L.



DGA-EM site Méditerranée : un congrès de transition pour le 50^e anniversaire



Le 23 mai dernier, se sont déroulés, à Toulon, le congrès et l'anniversaire du syndicat. Une centaine de camarades ont assisté au congrès le matin, et au 50^e anniversaire l'après-midi.

Tout au long de la journée, les intervenants ont rendu hommage à Philippe BRIAND « le grand Phil », Secrétaire Général du syndicat, disparu au mois de février dernier. Des témoignages sur son engagement militant, un camarade d'une grande valeur qui donnait sans compter. Philippe aura marqué de son passage le syndicat, parti l'année du 50^e anniversaire, il manquera à tous.

Construire le futur : Le document d'orientation, présenté par Paul ORSO, propose la mise en place de référents permettant de mieux aborder et traiter les sujets et de répartir les tâches avec une commission exécutive et un bureau plus pertinents.

Cette proposition d'organisation est adoptée à l'unanimité, tout comme le besoin d'ouvrir les statuts au champ interprofessionnel.

Après l'adoption des statuts et des comptes, la nouvelle commission exécutive est adoptée. Le nouveau bureau est élu avec Paul ORSO

secrétaire général, David CHAPELLE et Joël MARIOTTI Co-secrétaires adjoints, Guy BLANC trésorier.

50 Ans de lutte : Pour l'occasion, avec en arrière-plan le diaporama de Philippe, tous les anciens secrétaires généraux étaient à la tribune pour évoquer leur mandat, les temps forts de grèves et de mobilisations, les moments fraternels partagés.

A plusieurs reprises, ils ont salué la nouvelle équipe qui a réussi à se

Les anciens secrétaires généraux évoquent leurs mandats durant cinquante ans. En arrière-plan, un diaporama à la mémoire de Philippe BRIAND.

réorganiser.

Témoignages, photos, intervention de l'institut d'histoire, de belles pages écrites pour ce jeune cinquantenaire qui sera sans doute à la hauteur de ses objectifs.



De gauche à droite, Joël MARIOTTI co-secrétaire adjoint, Paul ORSO secrétaire général, David CHAPELLE co-secrétaire adjoint, Guy BLANC Trésorier.

